

Image not found or type unknown



Deux jours fériés en un seul

Par **nenette58**, le **17/02/2008 à 18:41**

Bonjour à tous
cette année le jeudi de l'Ascension coïncide avec le 1er mai. Comment les entreprises vont-elles gérer cela ? Un article du code du travail envisage-t-il cette éventualité ou doit-on s'en remettre à la convention collective concernant notre branche d'activité ?
Merci d'avance pour vos réponses